

TPE/PME : EN QUOI L'ÉCOCONCEPTION EST-ELLE UN ATOUT POUR VOTRE ENTREPRISE ?



Qu'est-ce que l'éco-conception ?

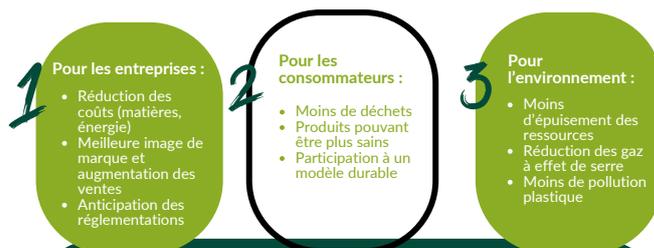
Définition : L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit, en réduisant ses impacts tout au long de son cycle de vie : de la production des matières premières jusqu'à la fin de vie du produit élaboré.

Objectif : Fabriquer des produits plus durables, tout en gardant leur qualité nutritionnelle, leur goût, leur sécurité et leur accessibilité.

Un produit, plusieurs étapes à repenser :

Étape du cycle de vie	Exemple d'optimisation éco-conçue
Matières premières	Choisir des ingrédients locaux ou de saison, perfectionner les itinéraires techniques agricoles et modes de production
Transformation	Réduire l'utilisation d'eau et d'énergie
Conditionnement	Supprimer les suremballages, optimiser les packagings par une meilleure recyclabilité, choisir des matériaux biosourcés
Distribution	Améliorer les circuits logistiques, réduire les distances
Utilisation par le consommateur	Adapter les portions, simplifier le tri, améliorer la conservation
Fin de vie	Favoriser la recyclabilité, le compostage

Un produit, plusieurs étapes à repenser :



Quelques chiffres :

Résultats de l'étude *Baromètre Ecoconception 2020* réalisée par l'ADEME :

- 3/4 des entreprises enquêtées ont intégré l'écoconception dans leur stratégie, dont 1/3 systématiquement.
- 34% des entreprises perçoivent une augmentation du volume des ventes. Ce sont surtout les entreprises de 50 salariés ou moins et les entreprises qui en sont à un niveau généralisé de la démarche ;
- L'augmentation de la marge n'est pas systématique : 30% des entreprises perçoivent une augmentation ; 21% des entreprises perçoivent une baisse ; les autres une stagnation
- Pour 40% des entreprises, c'est un moyen d'anticiper les futures réglementations

Complété par l'Analyse des bénéfices économiques et financiers de l'éco-conception pour les entreprises publiée par l'ADEME en novembre 2017 :

- Impact de +7% à +18% sur les ventes : par un effet volume auquel s'ajoute un effet sur les prix avec un gain de part de marché dans tous les cas
- Réduction des coûts de production de 3% : par une réduction des quantités de matières, des économies sur les postes de transport et logistique, l'optimisation et la simplification des process de production
- Impact sur la réputation (image positive de l'entreprise), sur l'organisation (meilleure structuration), sur le capital humain (renforce la cohésion auprès de valeurs partagées), sur le capital intellectuel (acquisition de nouvelles compétences, amélioration de la formation)

TPE/PME : EN QUOI L'ÉCOCONCEPTION EST-ELLE UN ATOUT POUR VOTRE ENTREPRISE ?

L'outil phare : l'analyse du cycle de vie (ACV) :

L'ACV permet d'évaluer les impacts environnementaux d'un produit à chaque étape de sa vie.

Elle est à la base de toute démarche d'éco-conception sérieuse. Elle repose sur des bases de données et des outils spécialisés (Agribalyse, Logiciel Simapro, OpenLCA ...).

ACV vs Score environnemental :

L'ACV est une méthode de quantification des impacts environnementaux alors que le score environnemental est une synthèse de résultats d'ACV permettant de donner une note globale à un produit en fonction de ses impacts.

Des critères supplémentaires à l'ACV peuvent être pris compte comme la biodiversité, le bien-être animal, les modes de production ...

Bonnes pratiques & leviers d'action

- Mesurer les impacts pour agir efficacement et prioriser les actions à mettre en œuvre
- Collaborer avec les fournisseurs, les logisticiens, les designers...
- Innover sur les emballages sans compromettre la conservation
- Valoriser les coproduits (épluchures, invendus...)
- Sensibiliser les consommateurs à l'écogeste

Pour aller plus loin

- [Ademe - calculez le coût environnemental de vos produits](#)
- Accompagnements proposés par Agria Grand Est
 - Formation de personnel à l'écoconception
 - Réalisation d'analyses de cycle de vie de produits
 - Appui à l'écoconception sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou pour une étape en particulier
 - Réalisation de bilan carbone de l'entreprise